

Dossier de presse

Conseil général junior : l'apprentissage citoyen

La cinquième session du conseil général junior se tient jeudi 14 mai, à l'Hôtel du Département. Initié en 2005 par Maurice Leroy, président de l'Assemblée départementale, le conseil général junior réunit les jeunes représentants de 19 collèges loir-et-chériens.

« Expliquer le fonctionnement de l'Assemblée départementale, sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, les responsabiliser autour de projets concrets, le conseil général Junior fait de notre collectivité un véritable partenaire de l'éveil et de l'apprentissage des collégiens. »

Maurice Leroy, président du conseil général

Cette manifestation a vocation à éveiller les collégiens à la citoyenneté de manière pragmatique. Dans son rôle de prescripteur civique, le Département organise cette session unique du conseil général junior en collaboration avec l'inspecteur d'Académie, le directeur départemental de l'enseignement catholique, les principaux et les directeurs de collège. Cette initiative pédagogique et civique est l'aboutissement d'un travail mené tout au long de l'année scolaire par les élèves des classes de 6^e participantes avec leur(s) professeur(s). Sur les 38 collèges du département, 19 se sont inscrits en 2009 : 16 collèges publics et 3 collèges privés.

→ À la différence de la plupart des conseils généraux juniors existants dans d'autres départements, le projet loir-et-chérien s'adresse aux élèves de 6^e. Maurice Leroy a fait ce choix pour deux raisons essentielles. Tout d'abord parce que la « sixième » représente symboliquement la porte d'entrée des « années collèges », établissements dont le conseil général a la responsabilité. Ensuite, car le conseil général entend jouer pleinement son rôle en sensibilisant les collégiens, dès leur changement d'établissement, au fonctionnement et problématiques de la vie citoyenne. Ainsi, le Département souhaite-t-il devenir un véritable partenaire des collégiens, en les accompagnant et en facilitant leur intégration dans la vie scolaire.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse

Les cinq temps forts du conseil général junior

1- Élaboration d'une proposition de délibération par classe

Le travail des classes consiste à élaborer une proposition de délibération concernant le département du Loir-et-Cher. La délibération comprend un descriptif du projet, le public visé, le secteur géographique concerné, une estimation du budget et un calendrier. C'est cette proposition de délibération qui sera présentée à l'ensemble des autres conseillers généraux juniors lors de la session unique du conseil général junior, jeudi 14 mai 2009.

Sept grands thèmes sont proposés afin d'aider les élèves dans leur travail : comportement citoyen, environnement, vie scolaire, sécurité routière, solidarité, Europe, et sujet libre.

2- Visites de l'Hôtel du Département organisées entre le 17 mars et le 17 avril 2009

Il est proposé à chaque professeur référent de visiter l'Hôtel du Département avec sa classe participante et/ou d'accueillir dans leur collège le conseiller général de leur canton. Le conseil général prend entièrement à sa charge l'organisation ainsi que les coûts du transport. 17 collèges – ce qui représentent un peu plus de 400 élèves de 6^e – ont choisi de visiter l'Hôtel du Département.

3- L'élection du conseiller général junior

L'élection du conseiller général junior se déroule dans chaque classe participante avant le 17 avril 2009. L'élection a lieu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours. C'est un temps fort qui permet aux élèves de participer concrètement à une élection, de la candidature au vote.

4- Déroulement de la session plénière

La session du CGJ se déroule jeudi 14 mai, en deux temps :

- le matin, les conseillers généraux juniors sont accueillis par Maurice Leroy, Michel Leroux, 1^{er} vice-président et André Boissonnet, vice-président chargé de l'éducation, des transports et de l'enseignement supérieur, qui répondent à leurs questions. Chaque conseiller junior présente alors la proposition de délibération élaborée par sa classe. Un premier vote est organisé pour que les conseillers généraux juniors choisissent 5 projets parmi les 19 propositions.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

- Après un déjeuner, l'après-midi est consacrée aux débats et à l'adoption du projet qui aura eu la préférence des élus départementaux juniors. Ils votent d'abord pour deux propositions, puis au cours d'un second tour de scrutin, pour une proposition parmi les deux ayant recueilli le plus de voix au premier tour.

19 conseillers généraux juniors sont réunis pour voter le projet 2009. 9 garçons, 10 filles. Les thèmes abordés sont : l'environnement (4 projets) ; la solidarité (2 projets) ; la vie scolaire (3 projets) ; le comportement citoyen (6 projets), la sécurité routière (1 projet) et trois sujets libres.

5- Aboutissement du projet

Le projet de délibération choisi par le CGJ est présenté au cours de la session du conseil général suivante par le conseiller général du canton dans lequel est implanté le collège dont est issu le projet. Le texte fait alors l'objet d'une procédure d'examen classique aboutissant à une délibération prise par le conseil général.

Informations pratiques :

Véronique Rogez

Directeur de l'enseignement, de la jeunesse et des sports

Tel : 02 54 58 41 81 / veronique.rogez@cg41.fr

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse

Conseil général junior : des réalisations concrètes

Les projets votés depuis le démarrage du conseil général junior sont :

2008 : « Pass'Culture 41 » proposé par la classe de 6^e 2 du collège Maurice Genevoix de Romorantin-Lanthenay et présenté par Amélie Paquet. Le projet consiste à mettre en place un chéquier permettant aux collégiens, gratuitement ou à tarif réduit, de visiter un site culturel, d'assister à une représentation théâtrale, d'aller au cinéma, d'assister à un match...L'objectif est de faire découvrir et comprendre aux élèves les richesses culturelles et naturelles de notre département. Grâce à la collaboration de 28 partenaires, le chéquier a pu être réalisé en mars 2009. Édité à plus de 8000 exemplaires, il a été remis à tous les élèves de 6^e et 5^e de l'ensemble des 38 collèges du département. Tout au long de l'année 2009, ils peuvent ainsi découvrir 33 activités réparties en 5 thématiques : patrimoine, théâtre, cinéma, sports et nature.

2007 : deux projets lauréats

- « Des fruits entiers, des fruits pressés pour nos récrés », projet de la classe de 6^e D du collège Marie Curie, présenté par Guillaume Lecœur. L'objectif est de faire découvrir ou redécouvrir le goût des fruits aux collégiens et les habituer à une consommation plus équilibrée. Par quel moyen ? En organisant dans chaque collège du département, une dégustation de fruits entiers ou pressés pendant les récréations, complétée par des conseils diététiques. Ce projet s'est déroulé dans 33 collèges du département, du 2 au 6 juin 2008 et a concerné près de 13 000 élèves.

- « Aux abris, gardons la vie ! » Ce projet, proposé par la classe de 6^e 5 du collège Saint-Exupéry et présenté par Justine Gandolfi, conseillère générale junior, a pour objectif d'améliorer la sécurité aux abords des arrêts des cars scolaires en distribuant à tous les collégiens du département qui utilisent des transports scolaires un questionnaire à remplir. L'enquête a été diffusée en mai 2008 à tous les collégiens. Les résultats permettent au conseil général d'identifier les aménagements à réaliser en priorité.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

2006 : « correspondre avec l'Europe » élaboré par le collège René Cassin d'Ouzouer le Marché. Les élèves ont demandé une aide financière du conseil général pour faciliter soit l'organisation de voyages en Europe, soit la mise en place d'une journée à thème dans le collège. L'Assemblée départementale, lors du vote du budget 2007, a adopté ce rapport en mettant à disposition des collèges qui ont participé au CGJ 2006, une enveloppe financière de 1 500 €

2005 : « Action contre le racisme » élaboré par le collège Rabelais à Blois. Il s'agissait de sensibiliser les collégiens aux problèmes du racisme, de l'intolérance et de l'incivilité. L'action s'est déroulée autour de 3 supports : distribution à tous les 6^{es} de Loir-et-Cher des bracelets colorés avec le slogan « Je respecte les autres » ; création et diffusion d'une affiche dans tous les collèges et abribus ; mise en place dans les collèges départementaux d'une heure de discussion sur le racisme accompagnée d'une documentation sur ce thème.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr